

## Ajournement

[Traduction]

«Le programme est annulé et personne ne recevra de compensation.»

[Français]

Et pourtant, il y a déjà eu des compensations. Il y a eu des compensations de 166 millions de dollars à une firme, Unysis, et là, on est en négociations avec Agusta S.p.A. d'Italie, de même que Westland, pour des compensations, malgré le fait que le premier ministre ait dit qu'il n'y aurait pas de compensation, malgré le fait que des ministres, d'ailleurs, se soient déjà prononcés contre et qui auraient même voulu qu'on fasse enquête sur ce cas.

C'est un cas grave. La société Agusta, on le sait, a été trouvée coupable de corruption en Belgique. Elle a émis des pots-de-vin en Italie. C'est une firme qui a une très mauvaise réputation. Mais voilà que le gouvernement commence à s'entendre avec des lobbyistes dont certains sont bien connus, James Deacey et Daniel Despains, des libéraux, des gens très proches du parti, qui sont maintenant en train de négocier une compensation pour une firme, alors que ce gouvernement est en train de couper dans les programmes sociaux. Il a coupé, notez-le bien, 300 millions de dollars dans le logement social au Canada. Ce sont les pauvres, évidemment, qui écotent, et là, encore une fois, on se prépare à donner des millions, peut-être même des centaines de millions de dollars à une firme qui, à tous égards, ne mérite pas cet argent.

Encore un autre exemple du pouvoir du lobbying au gouvernement fédéral, à la suite de Power DirecTv, qui a été un exemple encore plus grave peut-être de népotisme, quand le gendre même du premier ministre a réussi à renverser une décision du CRTC pour favoriser sa compagnie. Un autre exemple du pouvoir des lobbyistes et le patronage dans ce gouvernement.

La question qu'on se pose, enfin, concernant Agusta S.p.A. d'Italie, c'est est-ce qu'on compense ou si on ne compense pas? On a posé la question au ministre responsable et il semblait indiquer qu'effectivement, il était en train de négocier pour compenser. Mais est-ce qu'on compense ou si on ne compense pas? Je sais que la réponse du gouvernement va être très nébuleuse. On ne le saura pas vraiment. Ils vont dire: «Eh bien, on négocie, on parle, mais ce n'est pas vraiment une compensation.»

Mais tous les soupçons portent sur le fait qu'au fond, ils vont essayer d'aller chercher quelques centaines de millions de dollars, encore une fois, pour les donner à une firme qui ne le mérite pas, alors qu'on coupe dans les programmes sociaux, alors qu'on coupe dans le logement social au pays.

Alors, est-ce qu'on peut dire que le premier ministre de ce pays tient parole ou pas quand il a dit, et je répète ses propres mots, au sujet du programme d'hélicoptères EH-101:

[Traduction]

«Le programme est annulé et personne ne recevra de compensation.»

[Français]

Ce sont les paroles du premier ministre. Est-ce que ce premier ministre tient parole ou pas? On veut savoir s'il y a compensation. S'il y a compensation, s'il y a négociations, peut-être faudrait-il même avoir une enquête dans ce cas, parce qu'Agusta S.p.A. d'Italie, comme je l'ai dit tout à l'heure, a une très mauvaise réputation et a déjà fait preuve de corruption en Italie et en Belgique.

Donc, je pose la question, et j'espère obtenir une réponse claire de la part du gouvernement.

[Traduction]

**Mme Mary Clancy (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.):** Monsieur le Président, je n'ai jamais été obscure dans ma vie.

Quel est le mot que mon collègue n'a pas compris? Je vais redire lentement ce que j'ai dit pour être sûre qu'il comprenne. Le gouvernement du Canada n'a pas rompu le contrat qu'il avait passé avec la firme pour l'achat d'hélicoptères. Le gouvernement a résilié le contrat, conformément à la clause de résiliation et à la promesse que nous avons faite dans le livre rouge et que nous avons tenue le 5 novembre 1993, dès l'entrée en fonction du premier ministre.

Le premier ministre a bien dit qu'il n'y avait d'indemnisation pour personne. Par ailleurs, il a dit que les ministres intéressés s'assureraient que le gouvernement ne paie pas un centime de plus que ce qu'il est tenu de payer. Ce qu'il a dit est entièrement vrai. Le gouvernement du Canada n'est pas en train de négocier une entente d'indemnisation avec la firme.

Mon collègue n'a qu'à lire le contrat. J'ajouterais que le contrat a été négocié et signé par le gouvernement précédent dont faisait partie le monsieur qui est assis au premier rang et qui dirige le parti de mon collègue, mais c'est une simple bagatelle.

Les entrepreneurs ont été remboursés seulement pour les coûts légitimement engagés jusqu'à la date de résiliation du contrat, plus des coûts découlant directement de la résiliation. Il n'y a aucune indemnisation. Autrement dit, la résiliation du contrat n'entraîne aucune pénalité, aucune perte de bénéfice. Quel mot le député ne comprend-il pas?

Si des gens décident effectivement d'employer des démarcheurs lorsque le gouvernement choisira d'acquérir encore du matériel militaire, ce sera leur droit. Je tiens à préciser qu'aucune entreprise n'a besoin des services d'un démarcheur pour faire affaire avec le gouvernement fédéral.

On peut se demander, toutefois, qui exerce des pressions à cet égard sur le député d'en face. Quant à des négociations secrètes qui auraient lieu là-dessus entre des députés ministériels et des démarcheurs, elles n'existent tout simplement pas.

J'espère que les erreurs que le Bloc présente comme des faits découlent plus de piètres recherches et d'une mauvaise compré-